

PRAYERS

Mr. Railton, from the Standing Committee on Veterans Affairs, presented the Second Report of the Committee, which is as follows:

In accordance with its Order of Reference of Friday, March 2, 1979, your Committee has considered Votes 1b and 30b under Veterans Affairs in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 1979 and reports the same.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issues Nos. 3 and 4*) is tabled.

(The Minutes of Proceedings and Evidence accompanying the Report are recorded as Appendix No. 22 to the Journals).

Mr. Chrétien, seconded by Mr. Gillespie, by leave of the House, introduced Bill C-49, An Act to amend the Bank Act and the Quebec Savings Banks Act, which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Mr. Lang, seconded by Mr. Chrétien, by leave of the House, introduced Bill C-50, An Act respecting Canadian ports, which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

The text of the Message and Recommendation of the Governor General pursuant to Standing Order 62(2) in relation to the foregoing Bill is as follows:

His Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and amounts, and for the purposes set out in a measure entitled "An Act respecting Canadian ports".

Mr. Gillespie, a Member of the Queen's Privy Council, from his place in the House, stated that an agreement could not be reached under the provisions of Standing Order 75A or 75B on the allotment of time on the report stage and third reading of Bill C-42, An Act to provide a means to conserve the supplies of energy within Canada during periods of national emergency caused by shortages or market disturbances affecting the national security and welfare and the economic stability of Canada, and under the provisions of Standing Order 75C, gave notice that a Minister will move, at the next sitting of the House, that not more than one additional day be allocated, if necessary, to each of the said stages of the said Bill.

The Order being read for the consideration of a Ways and Means motion to amend the Customs Tariff (Sessional Paper No. 304-1/311), notice of which was laid upon the Table, Monday, March 12, 1979;

PRIÈRE

M. Railton, du Comité permanent des affaires des anciens combattants, présente le deuxième rapport de ce Comité, dont voici le texte:

Conformément à son Ordre de renvoi du vendredi 2 mars 1979, votre Comité a étudié les crédits 1b et 30b sous la rubrique Affaires des anciens combattants du Budget supplémentaire (B) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1979, et en fait rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicules nos 3 et 4*) est déposé.

(Les procès-verbaux et les témoignages joints à ce rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 22 aux Journaux).

M. Chrétien, appuyé par M. Gillespie, dépose, avec la permission de la Chambre, le Bill C-49, Loi modifiant la Loi sur les banques et la Loi sur les banques d'épargne de Québec, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

M. Lang, appuyé par M. Chrétien, dépose, avec la permission de la Chambre, le Bill C-50, Loi concernant les ports canadiens, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Le texte du message et de la recommandation du Gouverneur général, imprimé en conformité des dispositions du paragraphe (2) de l'article 62 du Règlement, au sujet du bill précité, se lit ainsi:

Son Excellence le gouverneur général recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière, selon les montants prescrits et aux fins prévues dans une mesure intitulée «Loi concernant les ports canadiens».

De son siège à la Chambre, M. Gillespie, membre du Conseil privé de la Reine, déclare que les représentants des partis n'ont pu arriver à s'entendre aux termes de l'article 75A ou 75B sur l'attribution de temps à l'étape du rapport et à l'étape de la troisième lecture du Bill C-42, Loi prévoyant un moyen de préserver les approvisionnements en énergie au Canada durant les périodes d'urgence nationale résultant de pénuries ou de perturbations du marché qui portent atteinte à la sécurité et au bien-être des Canadiens et à la stabilité économique du Canada, et donne avis qu'un ministre proposera, à la prochaine séance de la Chambre, conformément aux dispositions de l'article 75c du Règlement, une motion attribuant un jour supplémentaire, si nécessaire, pour chacune de ces deux étapes dudit bill.

Il est donné lecture de l'ordre portant prise en considération d'une motion des voies et moyens visant à modifier le Tarif des douanes (document parlementaire n° 304-1/311), dont avis a été déposé sur le Bureau de la Chambre le lundi 12 mars 1979.